

Au Sdis de l'Essonne, 26 centres d'incendie et de secours accueillent chaque semaine des jeunes motivés par un apprentissage des techniques d'intervention des sapeurs-pompiers et par un engagement citoyen.

➡ LES OBJECTIFS

Ils visent l'acquisition d'une **formation de base** et la culture d'un état d'esprit fondé sur la solidarité, l'esprit d'entraide, de camaraderie et de dépassement de soi. Les **valeurs civiques** sont au cœur de cette formation qui se veut être une **éducation citoyenne** autant qu'un **apprentissage pratique**.

➡ UNE FORMATION COMPLÈTE

Elle s'étend sur plusieurs années et comprend :

- Une initiation au **secourisme** : apprentissage des gestes de premiers secours.
- Une initiation à la **lutte contre l'incendie** et pratique des manœuvres de base.
- Un module de **protection des biens et de l'environnement** dans lequel est incluse une formation administrative et juridique.
- La pratique du **sport**.

Les enseignements reçus font l'objet **d'évaluations** très régulières qui nécessitent un **investissement important** de la part des jeunes recrues.

La formation s'achève par l'obtention du **brevet national des jeunes sapeurs-pompiers**.

Pour s'y présenter, il faut être âgé de 16 ans révolus jusqu'à 18 ans, et avoir obtenu le diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau I (PSC I), anciennement AFPS.

➡ LES CONDITIONS D'ADMISSION

Plusieurs critères sont à prendre en compte :

- Être âgé de 12 à 16 ans.
- Produire un certificat médical d'aptitude ainsi qu'une autorisation parentale.
- Avoir une **bonne condition physique** qui sera évaluée à l'aide de tests sportifs : vitesse / demi-fond / grimper de corde / natation / équilibre.
- Avoir un **niveau scolaire suffisant** pour suivre la formation sans mettre en péril la scolarité : une épreuve écrite de français aura lieu afin d'évaluer les compétences scolaires.



➡ LES AVANTAGES...

Cette formation est prise en compte lors du recrutement comme sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Les jeunes sapeurs-pompiers bénéficient de la validation des formations qu'ils ont reçues durant leur activité.

Devenez la relève de demain !